

Note à l'attention des professionnels de l'ADAPEI33

Madame, Monsieur,

Au moment où commence ce nouveau confinement et contrairement à la situation que nous avons connue au printemps dernier, nous avons d'ores et déjà aujourd'hui une dizaine de cas positifs symptomatiques ou pas chez les personnes accueillies et autant chez les professionnels.

Les mesures que nous avons prises et qui sont détaillées dans la note jointe ont deux objectifs :

- Continuer d'accueillir et d'accompagner toutes les personnes dont nous avons aujourd'hui la responsabilité, quel que soit l'établissement où elles se trouvent.
- Les protéger et vous protéger dans le cadre d'une organisation conforme aux orientations que nous donne l'Agence régionale de santé.

Pour cela, nous avons besoin d'appliquer des règles de protection individuelles et collectives et de les adapter à la situation des personnes accueillies pour qu'elles puissent se les approprier.

Ces éléments sont ceux que nous connaissons aujourd'hui et sont toujours susceptibles d'être modifiés par les pouvoirs publics. C'est pour cette raison que nous vous invitons à aller consulter régulièrement l'espace de communication dédié qui sera mis à jour autant de fois que nécessaire à l'adresse suivante : <http://www.adapei33.com/covid-pro/>

Je mesure les difficultés, les contraintes et aussi l'anxiété que représente ce nouveau confinement pour tous nos collègues.

Nous allons mettre par ailleurs en place une cellule de soutien psychologique disponible pour ceux et celles qui en éprouveraient le besoin

Face à cela, je voudrais avant tout vous dire qu'avec notre Président, les membres du Conseil d'administration, les Directeurs et Directrices de pôle et de vos établissements, les services du siège, la Direction des ressources humaines nous sommes à vos côtés et prêts à vous soutenir face à cette seconde vague que nous affrontons déjà. N'hésitez pas à faire appel à nous pour recevoir le soutien nécessaire et répondre aux questions que vous vous posez.

Je suis prêt pour ma part à venir comme eux le sont aussi, dans vos établissements chaque fois que nécessaire.

Bon courage à tous !

Jean-Baptiste Fauroux



Directeur général

Bordeaux, le 30 octobre 2020

A la suite des décisions annoncées par le Président de la République conduisant à un reconfinement, nous avons pris pour l'immédiat les mesures suivantes ; celles-ci pourront être éventuellement revues en fonction des orientations que nous donnera l'Agence régionale de santé :

- Le fonctionnement des FO, FAM, MAS, UH-FH est maintenu dans les conditions suivantes:
 - Les prestations médico-sociales ou de loisir se font exclusivement dans les établissements.
 - Les activités des accueils de jour sont distinctes de celles des personnes hébergées de manière permanente
 - Les visites des familles sont possibles comme c'est le cas aujourd'hui dans des salles dédiées.
 - Les retours des congés de la Toussaint sont naturellement prévus ce week-end.
 - Pour autant, les allers-retours en famille sont suspendus dès ce week-end.
 - Si les familles souhaitent reprendre leurs enfants chez eux, elles le font pour la durée du confinement comme cela a été le cas au printemps.

- Pour les travailleurs d'ESAT vivant en FO/FH (Cestas et Martignas) :
 - Soit les personnes décident de rester dans le foyer ; dans ce cas elles ne peuvent pas aller travailler de manière à ne pas contaminer les résidents permanents en FO
 - Soit les personnes rentrent dans leurs familles ; dans ce cas elles font si c'est possible des allers-retours quotidiens pour aller travailler en ESAT depuis le domicile de leurs familles.

- Pour les ESAT/EA :
 - Les activités sont maintenues sauf pour les restaurants et les serres ouverts au public.
 - Exceptionnellement les serres seront ouvertes au public pour ce week-end de la Toussaint.

- Pour les IME/SESSAD :
 - Les IME fonctionnent normalement avec des activités réorganisées en fonction des consignes sanitaires en vigueur.
 - Les internats restent ouverts.
 - Les SESSAD poursuivent les accompagnements.

- Les activités des services (SAVS, ESAT hors murs) sont maintenues avec des masques et gestes barrières.